



GOVERNEMENT DU BENIN

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

DEMANDE DE QUALIFICATION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'INTEGRATION SOCIALE ET GENRE (PISG)

Ref: PP2-CIF-GSI-01

Le Millennium Challenge Corporation ("MCC") et le Gouvernement du Bénin ont signé le 9 Septembre 2015, un accord de subvention pour le Défi du Millénaire afin de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique au Bénin (Compact du Bénin) pour un montant de 375 000 000 USD ; (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualification. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC.

Les Directives et Politiques de MCC en matière de formulation des Compacts exigent l'intégration des préoccupations de l'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans l'élaboration, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des Compacts.

MCC a donc retenu de promouvoir l'intégration du genre et l'inclusion sociale dans les activités du Compact à travers la politique genre et les Procédures Opérationnelles d'Inclusion Sociale et d'Intégration du Genre du MCC compte tenu des inégalités constatées entre les hommes et les femmes surtout dans ces pays, inégalités qui renforcent la pauvreté et la marginalisation de certains groupes de populations.

Pour y parvenir MCC intègre l'élaboration, la dissémination, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la revue annuelle d'un Plan d'Intégration Sociale et Genre (PISG) dans le Compact. Le PISG est un document de référence et un accord qui permettra de donner une orientation stratégique et opérationnelle à toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Compact pour l'intégration effective des aspects sociaux et du genre.

Le PISG doit prendre en compte et s'harmoniser avec d'autres documents de planification importants tels que l'Accord de don ou les Plans de travail et les programmes d'activités, les plans de suivi-évaluation, de Gestion Environnementale et Sociale, le Plan d'Engagement des Parties Prenantes, le plan d'Actions de Réinstallation et les stratégies d'engagement du secteur privé.

Son processus d'élaboration est hautement participatif. Il consolide, synthétise et complète les résultats des études préalables relatives à l'analyse du volet social et genre lors de la formulation de l'Accord de Don, les documents de conception de projet, les directives de MCC en la matière. Dans le cadre de MCA-Bénin II, les orientations et objectifs du PISG s'inspireront aussi d'une analyse diagnostique de la situation actuelle de l'inclusion sociale et d'intégration du genre dans les activités du programme et d'un diagnostic précis des conditions d'inégalités et d'équité du genre dans le domaine de l'électricité, dans tout le pays et en particulier dans les zones d'intervention du Programme.

Le PISG sera élaboré par MCA-Bénin II et présenté au Conseil d'Administration de MCA-Bénin II après approbation formelle de MCC c'est pour cela que le MCA-Bénin II invite, dès à présent, les Consultants Individuels à déposer leurs dossiers de qualification pour la mission de l'élaboration de ce plan conformément aux TDR joints en Annexe B de la Demande de Qualification et brièvement décrits à travers les activités ci-après :

- *Préciser davantage le contenu des aspects genre et social pour chaque projet et activités transversales retenus dans le compact ;*
- *Actualiser la revue documentaire présentée dans le document de cadrage du PISG ;*
- *Rédiger dans les formes requises les axes stratégiques d'intervention pour l'Inclusion Sociale et l'Intégration du genre ;*
- *Décrire le système de Suivi & Evaluation de l'inclusion sociale et de l'intégration du genre dans le programme ;*
- *Elaborer un plan opérationnel dynamique de l'inclusion sociale et l'intégration du genre ;*
- *Faire le point des partenariats actuels et potentiels des structures (ministères, commissions, organisations internationales, organisations non-gouvernementales et les programmes) qui insèrent dans leurs activités, des enjeux d'inclusion sociale et d'intégration du genre en rapport avec les projets de l'Accord de Don et qui sont des partenaires actuels ou des partenaires potentiels futurs ;*
- *Contribuer au besoin à rédiger et mettre en forme les autres parties du PISG (dispositions budgétaires, engagement du secteur privé, évaluation des capacités, revue et processus d'actualisation du PISG).*

Les services à fournir dans le cadre du présent contrat sont prévus pour être réalisés sur une période de quatre (4) mois.

La demande de candidature est ouverte à toutes les personnes éligibles ("Consultant Individuel") qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels **ne peuvent** ni s'associer en groupement ni sous-traiter les prestations.

Cette demande de qualification de consultants fait suite à l'Avis Général de Passation de Marchés N°2 Amendement N°1 publié sur dgMarket le 09 juin 2016, sur UN Development Business on-line le 09 juin 2016, sur le site internet de l'Entité MCA-Bénin II www.mcabenin2.bj le 10 juin 2016.

Les Consultants Individuels intéressés doivent fournir les informations qui indiquent qu'ils sont qualifiés pour l'exécution de ces services ci-dessus indiqués (Education, références pertinentes concernant l'exécution de contrats analogues, etc.).

Le dossier de candidature doit être composé des formulaires ci-après renseignés par le Consultant et joints en Annexe A à la présente Demande de Qualification :

1. Formulaire 1 : Lettre de soumission
2. Formulaire 2 : Curriculum Vitae (CV)
3. Formulaire 3 : Expérience du Consultant
4. Formulaire 4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt

Les consultants Individuels intéressés peuvent soumettre leur dossier de qualification contenant les informations qui indiquent qu'ils sont qualifiés pour l'exécution de ces services ci-dessus indiqués (Education, références pertinentes concernant l'exécution de contrats analogues, etc.). Les dossiers de qualification doivent être présentés en version physique comme suit :

Quatre (04) exemplaires en format papier en français du dossier de qualification composé d'un (01) original et de trois (03) copies ainsi qu'une version électronique; l'ensemble de ces exemplaires est à placer dans une enveloppe sur laquelle il est clairement indiqué : « **LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'INTEGRATION SOCIALE ET GENRE (PISG) PP1-CIF-GSI-01** ».

Et est à déposer à l'adresse ci-après :

MCA-Bénin II

Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
01 BP 101, Tél. (229) 21 31 78 25 / Fax : 21 31 46 92

E-mail : info-benin@charleskeandall.com; copie à info@mcabenin2.bj

Cotonou, République du Bénin

Les dossiers de candidature par voie électronique sont acceptés, et doivent être soumis à l'adresse suivante :

Email : info-benin@charleskendall.com avec copie à info@mcanbenin2.bj dans le délai limite de dépôt de candidature ci-dessous mentionné.

Le Consultant Individuel sera sélectionné par la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov et suivant les critères d'évaluation ci-après :

(i) Formation du Consultant Individuel :

Expert en inclusion sociale et intégration genre, titulaire d'un diplôme supérieur (Bac+ 5) en sciences sociales ou dans une discipline équivalente.

(ii) Qualifications requises (55%):

- Justifier une expérience d'au moins cinq (05) ans en élaboration et mise en œuvre de plan d'actions sociales, de lutte contre la pauvreté et/ou des fléaux sociaux intégrant des aspects d'inclusion sociale, d'équité et d'égalité de genre ;
- Justifier une expérience d'au moins trois (3) ans dans plusieurs aspects de l'inclusion sociale et de l'intégration du genre notamment (i) en élaboration de cadre logique et de dispositif de suivi-évaluation correspondant, (ii) dans des travaux de recherches qualitatives et quantitatives incluant des enjeux d'inclusion sociale et d'égalité de genre et (iii) en analyse sociale et de genre relative au secteur de l'Energie ou de l'Eau ou de l'assainissement ;
- Avoir réalisé avec succès au moins deux (02) plans d'intégration sociale et genre ou un document équivalent de complexité similaire au cours des cinq dernières années ;

(iii) Aptitudes spécifiques (25%):

- Justifier d'une capacité avérée de travail au sein d'équipes interdisciplinaires et d'interactions étroites avec des experts, des représentants gouvernementaux, la société civile, incluant les ONG et les organisations communautaires;
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française et de bonnes compétences rédactionnelles. La connaissance de l'anglais serait un atout;
- Disposer d'excellentes aptitudes de l'usage de l'outil informatique surtout les applications de Microsoft Word, Excel, Powerpoint.

En outre, MCA-Bénin II peut procéder à sa discrétion à la vérification des Références professionnelles du Consultant: A cet effet, le Consultant est invité à fournir au moins trois références comme requis au point 12 du formulaire 2, Curriculum Vitae, en prenant soin de renseigner leurs coordonnées, y compris une adresse courriel valide.

Il est à noter que la Preuve de toutes les qualifications et de l'expérience de travail professionnel indiqué dans le CV peut être demandée aux consultants.

A la discrétion de **MCA-BENIN II**, les trois Consultants Individuels qui ont obtenu le maximum de points, avec un minimum requis de 80 points, seront invités à une interview.

L'interview portera entre autres sur les aspects ci-après :

- Les expériences similaires passées ;
- Les commentaires et suggestions du consultant sur les TdRs ;
- l'approche méthodologique de la mission ;
- le plan de travail à proposer pour la mission.

Le Consultant Individuel qui obtient le maximum de points après les interviews sera invité à soumettre une proposition financière et à négocier le contrat sur la base des conclusions satisfaisantes de l'interview, si l'interview n'est pas satisfaisante, le MCA-Bénin II passera au consultant suivant.

La date limite du dépôt quelle que soit l'option choisie de dépôt (dépôt physique ou par voie électronique) des dossiers de qualification est fixée **le mercredi 13 juillet 2016 à 10 h 00, heures de Cotonou**. Les dossiers de qualification reçus au-delà du délai limite ne seront pas pris en considération et seront retournés non ouverts. Les Consultants devraient être conscients du fait que la distance et les formalités d'accès au Bureau de MCA-Bénin II peuvent exiger plus de temps que prévu pour les dépôts physique.

Les dossiers de Qualifications reçus au-delà du délai limite ne seront pas pris en considération et seront retournés non ouverts.

Samuel O. BATCHO
Coordonnateur National

ANNEXE A

- 1. Formulaire-1 : lettre de soumission de Dossier des Qualifications**
- 2. Formulaire-2 : Curriculum Vitae (CV)**
- 3. Formulaire-3 : Expérience du Consultant**
- 4. Formulaire-4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt**

FORMULAIRE -1 : LETTRE DE SOUMISSION DE DOSSIER DES QUALIFICATIONS

(Lieu, Date).....

À

Monsieur le Coordonnateur National
Millennium Challenge Account (MCA-Bénin II)
Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l’OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin
Tel : (229) 21 31 78 25 / 21 31 80 66 / 21 31 83 21
E-mail : info-benin@charleskendall.com; copie à info@mcabenin2.bj

COTONOU

Monsieur le Coordonnateur National,

Je soussigné(e), offre de fournir à MCA-BENIN II des Services de Consultant Individuel pour
«**Recrutement d’un consultant pour l’élaboration du Plan d’intégration Sociale et Genre (PISG)
PP1-CIF-GSI-01** »

J’ai l’honneur de vous adresser ci-joint mon CV aux fins de ma sélection au titre de prestataire de services pour la mission suscitée.

Je suis conscient (e) que vous n’êtes pas tenus d’accepter toute proposition que vous recevez.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National l’expression de ma considération distinguée.

Signature : _____

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

FORMULAIRE-2 : Curriculum Vitae (CV)

1. Poste proposé	[un seul candidat sera proposé]			
2. Nom du personnel	[[insérer le nom en toutes lettres]			
3. Date de naissance	[insérer date de naissance]		Nationalité	[Insérer nationalité]
4. Niveau d'études	[indiquer les études universitaires et autres études spécialisées du personnel ainsi que le nom des établissements fréquentés, les diplômes obtenus et les dates d'obtention.]			
5. Affiliation à des Associations Professionnelles				
6. Autres formations	Indiquer autres formations reçues/ diplôme(s) au-delà de la licence]			
7. Pays où le personnel a travaillé	[Donner la liste des pays où le personnel a travaillé au cours des 10 dernières années] :			
8. Langues	[Indiquer pour chaque langue le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]			
	Langue	Parlée	Lue	Écrite
9. Expérience professionnelle	[<i>En commençant par son poste actuel, indiquer par ordre chronologique décroissant les emplois occupés par l'employé depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous au point 11), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.</i>]			
	De [année] :	À [année] :		
	Employeur :			
	Poste(s) occupé(s) :			
10. Détail des tâches attribuées	[Indiquer toutes les tâches à exécuter pour cette mission]			

11. Expérience de l'employé qui illustre le mieux sa capacité à assumer les tâches attribuées	[Parmi les missions auxquelles le Consultant a pris part, donner les informations suivantes pour les missions qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du Consultant pour les tâches mentionnées au point 3.2.]	
1.	Nom du projet ou de la mission :	
2.	Année :	
3.	Lieu :	
4.	Client	
5.	Projet principal :	
6.	Poste occupé :	
7.	Tâches et activités exécutées :	

12. Référence :

[Indiquer au moins trois références différentes ayant une bonne connaissance du travail du Consultant. Inclure le nom de chaque référence, son titre, son numéro de téléphone et son adresse courriel.] [MCA-Bénin se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier les références apportées, en particulier pour les interventions dans les projets financés par la MCC.]

13. Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), certifie en mon âme et conscience que ce CV me décrit correctement, ainsi que mes qualifications et mon expérience. Je comprends que toute fausse déclaration faite intentionnellement constituera un motif de disqualification, ou de renvoi, dans le cas où je serais engagé(e).

Signature du Consultant			
Jour/mois/année			

NOTA :

Le Consultant devra joindre toutes les preuves des expériences professionnelles et autres informations contenues dans le Curriculum vitae ainsi que la photocopie de toutes autres pièces pouvant permettre d'apprécier ses qualifications et son expérience.

FORMULAIRE -3 : Expérience du Consultant

[Conformément au format ci-dessous, fournir les informations pour chaque mission pertinente pour laquelle le consultant Individuel, était juridiquement engagé contractuellement, pour l'exécution de services de consultants similaires. Le dossier de qualification doit démontrer que le Consultant Individuel dispose d'une expérience avérée dans l'exécution de projets similaires.

20 pages maximum.]

Nom de la Mission :	Valeur approximative du marché (en Francs CFA) :
Pays : Lieu dans le pays :	Durée de la mission (mois) :
Nom du Client :	Nombre total professionnels-mois ayant participé à la Mission :
Adresse :	Valeur approximative des services au titre du marché (en Francs CFA) :
Date de démarrage (mois/année) : Date d'achèvement (mois/année) :	Nombre de professionnels-mois fournis par les consultants associés :
Noms des consultants associés/associés, le cas échéant :	Nom des cadres professionnels senior de votre société impliqués et fonctions occupées (indiquer les principaux postes, par ex. Directeur/animateur, Chef d'équipe) :
Décrire le projet :	
Services effectivement fournis par votre personnel dans le cadre de la mission :	

NB : Joindre à chaque fiche remplie une copie certifiée de l'Attestation de bonne exécution concernée

Le Consultant Individuel : _____

FORMULAIRE -4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt

(A remplir par le Consultants)

Nom du Consultant Individuel :

Objet : Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Plan d'intégration Sociale et Genre (PISG).

Ref: PP1-CIF-GSI-01

Je soussigné(e) affirme par ceci, sous peine de la loi que je :

- Je n'ai jamais été impliqué par le passé dans la fourniture de services de no consultant, la réalisation des travaux ou la fourniture d'équipements sur lesquelles porte la mission de consultance objet de ce processus.

De même,

- Je n'ai pas été impliqué(e) par le passé dans une mission qui de part sa nature présente une situation de conflit d'intérêt avec la mission objet de ce processus.
- Je n'ai aucune relation d'affaire ni familiale avec un personnel de MCA-Bénin II, directement ou indirectement impliqué dans : (i) la préparation des Termes de Références ou spécifications techniques objet de la présente acquisition ; (ii) le processus de sélection ; (iii) la supervision du contrat.

Nom du Consultant Individuel
Signature
Date

ANNEXE B

TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE

I. INTRODUCTION

1. Contexte et justification

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) travaille avec les pays en voie de développement pour promouvoir la croissance économique durable par la réduction de la pauvreté. Compte tenu des inégalités constatées entre les hommes et les femmes surtout dans ces pays, inégalités qui renforcent la pauvreté et la marginalisation de certains groupes de populations (femmes et autres groupes vulnérables¹), MCC a retenu de promouvoir l'intégration du genre et l'inclusion sociale dans les activités du Compact à travers la politique genre et les Procédures Opérationnelles d'Inclusion Sociale et d'Intégration du Genre du MCC. En effet, MCC a constaté que de nombreux pays où l'inégalité entre les hommes et les femmes est importante connaissent également une grande pauvreté et que cette inégalité peut considérablement nuire à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi, les Directives et Politiques de MCC en matière de formulation des Compacts exigent l'intégration des préoccupations de l'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans l'élaboration, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des Compacts.

Par conséquent, MCC s'assurera que le genre soit pris en compte dans la sélection des pays qualifiés et qu'il soit intégré dans l'élaboration et la conception des programmes dans le cadre d'un Compact, dans l'évaluation et la mise en œuvre des projets financés par le Millennium Challenge Account (MCA), ainsi que dans le suivi des résultats des programmes et l'évaluation de leurs impacts.

Pour y parvenir MCC intègre l'élaboration, la dissémination, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la revue annuelle d'un Plan d'Intégration Sociale et Genre (PISG) dans le Compact. Le PISG est un document de référence et un accord qui permettra de donner une orientation stratégique et opérationnelle à toutes les parties prenantes (staff de MCA-Bénin II, consultants, partenaires, etc.) dans la mise en œuvre du Compact pour l'intégration effective des aspects sociaux et du genre.

Le PISG doit prendre en compte et s'harmoniser avec d'autres documents de planification importants tels que l'Accord de don ou les Plans de travail et les programmes d'activités, les plans de suivi-évaluation, de Gestion Environnementale et Sociale, le Plan d'Engagement des Parties Prenantes, le plan d'Actions de Réinstallation et les stratégies d'engagement du secteur privé.

Son processus d'élaboration est hautement participatif. Il consolide, synthétise et complète les résultats des études préalables relatives à l'analyse du volet social et genre lors de la formulation de l'Accord de Don, les documents de conception de projet, les directives de MCC en la matière. Dans le cadre de MCA-Bénin II, les orientations et objectifs du PISG s'inspireront aussi d'une analyse diagnostique de la situation actuelle de l'inclusion sociale et d'intégration du genre dans les activités du programme et d'un diagnostic précis des conditions d'inégalités et d'équité du genre dans le domaine de l'électricité, dans tout le pays et en particulier dans les zones d'intervention du Programme.

Le PISG sera élaboré par MCA-Bénin II et présenté au Conseil d'Administration de MCA-Bénin II après approbation formelle de MCC. C'est pourquoi MCA-Bénin II faisant office de Maître d'Ouvrage,

¹ Enfants, jeunes, personnes handicapées, personnes du troisième âge

se propose de recruter un Consultant Individuel pour apporter un appui technique à la réalisation du PISG.

2. PRESENTATION DU PROGRAMME MCA-BENIN II

Le deuxième Accord de Don conclu entre le Gouvernement du Bénin et MCC cible le manque d'infrastructures électriques qui constitue une contrainte majeure dans un pays où l'insuffisance de l'offre en énergie électrique, aussi bien en qualité qu'en quantité, entraîne la faible productivité, la réduction du rendement et des investissements au profit des entreprises, le manque d'efficacité dans les prestations des services publics et sociaux, et la diminution du bien-être et des opportunités économiques en faveur des ménages. Les causes profondes de ces problèmes résident non seulement dans la pauvreté du pays, mais également dans les politiques, les institutions et les mécanismes de gestion du secteur.

Le Programme MCA-Bénin II a pour objectif de s'attaquer à ces problèmes cruciaux à travers des réformes de politiques et le renforcement des institutions, des investissements à grande échelle dans les infrastructures de production et de distribution d'énergie électrique, ainsi que dans des activités d'électrification hors-réseau. Il se compose des quatre projets suivants :

- **Projet « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions ».** Ce projet appuiera des réformes profondes de politiques et contribuera à renforcer les institutions grâce à l'amélioration de la régulation, à la réforme tarifaire, à l'amélioration de l'exploitation et de la gestion de la SBEE, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion de l'investissement privé dans la production de l'énergie électrique. Le projet contribuera à l'atteinte des objectifs de réformes de politiques du Programme, y compris la satisfaction des conditions préalables prévues.
- **Projet « Production d'Electricité » :** Ce projet permettra d'accroître d'environ 78 MW, la capacité totale installée du Bénin en termes de production d'électricité – soit le tiers de la demande actuelle du pays en période de pointe – tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis des sources d'approvisionnement externes. Cet objectif sera atteint grâce à l'installation de centrales photovoltaïques d'une capacité de production de 45 MW et la réhabilitation de centrales thermiques existantes ainsi que la réhabilitation d'infrastructures de production thermique et hydroélectrique existantes, pour une capacité de 33 MW, en complément des investissements dans la production solaire.
- **Projet « Distribution d'Electricité » :** Ce projet permettra de moderniser les infrastructures de distribution d'énergie électrique du Bénin en vue d'étendre la capacité du réseau à satisfaire la croissance future, améliorer sa fiabilité, et réduire les pertes et les coupures d'électricité. Le Projet « Distribution d'Electricité » contribuera à moderniser et à densifier le réseau desservant Cotonou, la capitale économique de même que des réseaux régionaux sélectionnés pour compléter les propositions d'investissements dans la production solaire. Sur le plan national, il appuiera la construction d'un centre de conduite (dispatching center) et de contrôle moderne susceptible de gérer plus efficacement le réseau, y compris l'énergie intermittente produite à partir de sources renouvelables.
- **Projet « Accès à l'Electricité Hors-Réseau » :** Ce projet contribuera à accroître l'accès à l'électricité dans un pays où seulement un tiers de la population dispose de l'énergie électrique et

ce, par la mise en place d'une Facilité de financement de projets énergétiques hors-réseau, associée à la réforme des politiques et le renforcement institutionnel afin d'appuyer l'ensemble du secteur Production d'électricité hors-réseau au Bénin.

3. PROJETS, INCLUSION SOCIALE ET INTEGRATION DU GENRE

a. Projet « Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel »

L'inclusion sociale et l'intégration du genre dans le cadre du Projet « Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel » visent à institutionnaliser des mécanismes financiers spécifiques destinés aux pauvres comme les tarifs ou branchements subventionnés, et à garantir l'équivalence des opportunités pour les femmes et les hommes au sein de la SBEE ainsi qu'un meilleur cadre de travail.

En ce qui concerne le Ministère de l'Énergie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau, et du Développement des Énergies Renouvelables (« MERPMEDER ») et l'ARE, les ressources de MCC serviront à appuyer la mise en place de mécanismes appropriés et ciblés pour aider à fournir de l'énergie abordable aux populations défavorisées, y compris grâce à l'institution d'une tranche sociale ou d'autres solutions innovatrices dans le cadre de la Politique Tarifaire pour les clients de la SBEE.

En ce qui concerne la SBEE, les ressources de MCC permettront d'apporter un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies visant à accroître la capacité de la SBEE et sa motivation à fournir des services

Par ailleurs, afin de renforcer la capacité de la SBEE à garantir l'intégration genre, un examen des questions d'égalité entre les sexes sera réalisé pour mieux comprendre les pratiques en termes de ressources humaines et pour décrire les problèmes, les défis, la capacité et les bonnes pratiques pouvant être améliorées.

Le Projet « Réforme des politiques et Renforcement institutionnel » fournira également une assistance en vue de renforcer la capacité de la SBEE et lui permettre d'intéresser et de former les femmes grâce à des programmes de stage et de formation existants.

b. Projet « Production d'Electricité »

L'inclusion sociale et l'intégration genre dans le cadre du Projet « Production d'Electricité » seront abordées à travers les mesures prises dans le cadre du Projet « Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel ».

c. Projet « Distribution d'Energie Electrique »

L'inclusion sociale et l'intégration genre dans le cadre du Projet « Distribution d'Energie Electrique » concernent entre autres la mise en place de nouveaux branchements d'électricité en faveur des pauvres des milieux urbains. Les modalités pratiques de mise en place de ces branchements prendront en considération les meilleures pratiques au plan international et pourront adopter plusieurs approches afin de comprendre et de déterminer la méthode de mise en œuvre la plus appropriée pour le Bénin.

d. Projet Accès à l'Electricité Hors-Réseau

Le Projet « Accès à l'Electricité Hors-Réseau », à travers l'Activité « Facilité Energie Propre Hors-Réseau », sollicitera des solutions innovatrices en vue de satisfaire le déficit énergétique au profit des pauvres et des communautés rurales. Pour veiller à ce que l'Activité « Facilité Energie Propre Hors-Réseau » réponde aux besoins en énergie des femmes, les critères de sélection des projets feront une place privilégiée aux solutions technologiques qui permettront de réduire la charge de travail des femmes et leur donner du temps libre pour d'autres activités telles que la pompe à eau électrique, les foyers améliorés et les moulins mécaniques.

En vue de soutenir le développement d'une chaîne d'approvisionnement robuste pour des solutions d'énergie abordables, propres et efficaces dans les zones où les canaux traditionnels de distribution n'existent pas, le Projet « Accès à l'Electricité Hors-Réseau » cherchera à adapter les modèles de femmes entrepreneures accomplies au contexte béninois. La formation à l'entrepreneuriat augmentera la capacité des femmes à planifier stratégiquement, à analyser les marchés locaux et à gérer de micro-entreprises. Les femmes seront mises en relation avec des institutions de micro-finance existantes afin de faciliter la constitution de stocks et la revente de ces biens. Lesdits stocks peuvent inclure des lampes solaires, des foyers propres et d'autres produits pour lesquels les femmes perçoivent une demande existante au sein de leurs propres communautés. Ainsi, le Projet « Accès à l'Electricité Hors-Réseau » devrait avoir un impact direct sur les femmes à faibles revenus en créant des opportunités de génération de revenus et en mettant à disposition des appareils électroménagers qui réduisent la charge de travail des femmes et leur donnent du temps libre pour d'autres activités.

Par ailleurs, la Performance Environnementale et Sociale requiert aussi l'inclusion sociale et l'intégration du genre. Son intervention concerne entre autres les études d'impact environnemental et social incluant les plans de gestion environnementale et sociale, la santé et sécurité des populations (norme de performance no 4 de la SFI) ; les Consultations publiques ; les réinstallations, (Plans d'action de réinstallation, l'enquête de vulnérabilité, l'enquête sur la satisfaction des PAP) ; les applications des normes de performance no 2 de la SFI par le MCA-Bénin II et la SBEE sur les conditions de travail des employés ; le système de gestion des plaintes du public.

4. OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission du consultant est d'appuyer l'élaboration du Plan d'Intégration Sociale et de Genre du Programme MCA-Bénin II. Ce plan est un document dynamique qui permettra d'atteindre les objectifs généraux et spécifiques ci-après :

Objectif principal du PISG

L'intégration des activités sociales et genre dans le programme MCA-Bénin II à travers le PISG du MCA-Bénin II vise à avoir de façon claire, concrète, pratique et dynamique tout au long du Programme, une prise en compte des préoccupations sociales et genre dans les différentes activités de façon à intégrer le plus possible les préoccupations et les expériences des populations : hommes, femmes, et autres groupes vulnérables dans leur ensemble. Ceci permettra de réduire les inégalités économiques et sociales et donc de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes pour ce qui est de l'accès aux ressources et aux opportunités de bénéficier des retombées du Programme (l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'énergie électrique produisant l'accroissement de la production et de la

productivité des entreprises, de plus grandes opportunités économiques pour les ménages et de meilleurs services publics et sociaux).

Objectifs spécifiques du PISG

La mise en place du Plan d'Intégration Sociale et Genre permettra de :

1. Faciliter la prise en compte du genre et l'inclusion sociale au niveau des différents projets du MCA-Bénin II en favorisant l'appropriation des directives genre et sociale du MCC (réduction des inégalités,) par les parties prenantes les consultants et les contractants et en situant les niveaux de responsabilités ;
2. s'assurer que la mise en œuvre du programme implique la participation et la sensibilisation des populations à travers:
 - i) la participation des hommes et des femmes aux différents processus d'information et de prise en compte des besoins spécifiques,
 - ii) la sensibilisation des parties prenantes, des consultants et des contractants sur la nécessité de respecter les principes d'égalité et d'équité pour ce qui est de l'allocation des ressources et du partage des bénéfices,
 - iii) la description des rôles et des responsabilités des hommes et des femmes dans les activités envisagées ;
 - iv) Des actions de plaidoyer menées dans le cadre de l'inclusion sociale et du genre ;
3. s'assurer que le staff de MCA-Bénin II, les parties prenantes les consultants et les contractants disposent des outils pour l'inclusion sociale et l'analyse genre en renforçant leurs capacités (formation, animation, accompagnement, appui-technique, échange d'expérience, suivi des indicateurs,) ;
4. s'assurer que le staff de MCA-Bénin II, les parties prenantes les consultants et les contractants participent par leurs idées/informations au processus participatif d'élaboration du PISG et se mettent d'accord sur leurs rôles et responsabilités dans l'inclusion sociale et l'intégration du genre..
5. faciliter la coordination de l'inclusion sociale et l'intégration du genre au sein du programme et au niveau local en favorisant la concertation, le plaidoyer, les animations et les synergies ;
6. suivre l'évolution des indicateurs genre et social et évaluer les performances de la prise en compte du genre et du social dans les différentes activités ;
7. promouvoir l'équité et l'égalité du genre ainsi que l'inclusion sociale dans les activités du programme et dans la gestion des projets.
8. faire le point des partenariats actuels et potentiels des structures (ministères, commissions, organisations internationales, organisations non-gouvernementales et les programmes) qui insèrent dans leurs activités, des enjeux d'inclusion sociale et d'intégration du genre en rapport avec les projets de l'Accord de Don et qui sont des partenaires actuels ou des partenaires potentiels futurs. Le rapport des études de NRECA-ENERGIA fournira une partie des informations relatives à ces aspects.

5. TACHES DU CONSULTANT

Sous la supervision du Chef l'Inclusion Sociale et de l'Intégration du Genre, le (la) consultant (e) devra contribuer à :

1. Préciser davantage le contenu des aspects genre et social pour chaque projet et activités transversales retenus dans le compact
2. Actualiser la revue documentaire présentée dans le document de cadrage du PISG. Cette revue prend en compte les principes, cadres et outils nationaux, internationaux relatives à la réduction des inégalités homme-femmes dans l'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices dans le domaine de l'énergie, l'inclusion sociale et les questions relatives à la pauvreté et la vulnérabilité au Bénin, la lutte contre les fléaux sociaux tels que les violences faites aux femmes, le mariage forcé, la traite et le trafic des personnes, les abus sexuels et autres violations des droits de l'enfant, la délinquance juvénile, etc.
3. Rédiger dans les formes requises les axes stratégiques d'intervention pour l'Inclusion Sociale et l'Intégration du Genre. Ces axes stratégiques sont perceptibles dans les données disponibles et autres informations compilées dans le document de cadrage d'une part puis ensuite la politique genre du MCC, les directives du MCC en matière d'inclusion sociale et de genre orientées vers la participation, la consultation, l'équité et l'inclusion sociale dans l'accès aux ressources et aux bénéfices, et enfin dans les recommandations des études complémentaires comme celle de NRECA-ENERGIA sur l'Entreprenariat Féminin dans le domaine de l'énergie. Il s'agira d'axes stratégiques visant l'institutionnalisation du genre d'une part de façon transversale dans les projets du compact, les évaluations, Plans d'Actions de Réinstallation et Plans de Gestion Environnementale et Sociale, Santé et Sécurité ainsi que le dispositif de Suivi & Evaluation et d'autre part de manière longitudinale à toutes les étapes de mise en œuvre des actions ;
4. Collaborer à identifier et à consigner un mécanisme et des dispositions réalistes et pratiques pouvant garantir :
 - i) la participation des hommes et des femmes aux différents processus d'information ainsi que la collecte et la prise en compte des besoins spécifiques,
 - ii) la sensibilisation des parties prenantes, des consultants et contractants sur la nécessité et la manière de respecter les principes d'inclusion sociale, d'égalité et d'équité à travers leur rôle dans les projets.
5. Décrire le système de Suivi & Evaluation de l'inclusion sociale et de l'intégration du genre dans le programme. Ceci fera suite à l'actualisation, la précision et les compléments nécessaires pour la liste des indicateurs élaborés par la Cellule d'Inclusion Sociale et de l'intégration du Genre (Cellule GSI) de MCA-Bénin II. Ce système comportera :
 - les points de cohésion des activités du plan avec la logique du Programme, en utilisant éventuellement son graphique ou en élaborant un graphique visuel pour l'évaluation de l'inclusion sociale et l'intégration du genre ;
 - le répertoire des indicateurs contenus dans le plan de Suivi & Evaluation et leur répartition par sexe, revenus, âge et autres catégories, et procéder à l'harmonisation de cette liste avec celle élaborée par la cellule GSI ;

- un guide décrivant la méthode de collecte et de calcul des données, les sources de collecte et les niveaux de ventilation.
6. Elaborer un plan opérationnel dynamique de l'inclusion sociale et l'intégration du genre. Ce plan décrira puis présentera dans un cadre logique les activités pertinentes à mener dans les projets et actions transversales au titre de la mise en œuvre du Compact. Chaque activité doit être en adéquation avec les activités d'autres projets et intégrée dans leurs plans de travail y compris les Plans de Gestion Environnementale et Sociale, Santé et Sécurité, Plan d'Action de Réinstallation et Plan de Suivi et Evaluation. Les activités devront être des activités concrètes qui respectent des enjeux de durabilité/pérennité
Le plan d'action après un résumé descriptif devra être présenté dans un tableau suivant un format approprié disponible à la cellule GSI.
 7. Faire le point des partenariats actuels et potentiels des structures (ministères, commissions, organisations internationales, organisations non-gouvernementales et les programmes) qui insèrent dans leurs activités, des enjeux d'inclusion sociale et d'intégration du genre en rapport avec les projets de l'Accord de Don et qui sont des partenaires actuels ou des partenaires potentiels futurs. Le rapport des études de NRECA-ENERGIA fournira une partie des informations relatives à ces aspects.
 8. Contribuer au besoin à rédiger et mettre en forme les autres parties du PISG (dispositions budgétaires, engagement du secteur privé, évaluation des capacités, revue et processus d'actualisation du PISG).

6. RESULTATS ATTENDUS

Le consultant devra contribuer à rédiger et présenter le Plan d'Intégration Sociale et Genre (PISG) selon l'ossature ci-après :

- A. Introduction (1 à 2 pages)
- B. Analyse de la situation du genre et du volet social qui sous-tend les activités de l'Accord de Don (5 à 10 pages)
- C. Plan d'action d'inclusion sociale et d'intégration du genre (10 à 15 pages)
- D. Suivi et Evaluation (1 à 2 pages)
- E. Engagement du Secteur Privé (1 page ou moins d'une page)
- F. Partenariats actuels et potentiels (1 à 2 pages)
- G. Actions de communication (demi-page à 1 page)
- H. Dispositions budgétaires (demi-page ou un tableau)
- I. Evaluation des capacités (1 page ou moins d'une page)
- J. Revue et processus d'actualisation du PISG (demi-page)

7. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats ci-après sont attendus de la mission du Consultant:

❖ **Introduction et analyse de la situation du genre et du volet social qui sous-tend les activités de l'Accord de Don.**

Après la signature du contrat, le consultant prendra connaissance de toutes les données/informations disponibles au niveau de la cellule GSI, ainsi que du niveau d'élaboration du PISG qui a démarré avec l'élaboration du document de cadrage en février et les premières réunions en juin – juillet 2016. Cette étape qui est la "prise en main" de la mission durera deux semaines. Elle aboutira à la fin de la quatrième semaine à introduire le PISG et à présenter l'analyse de la situation du genre et du volet social qui sous-tend les activités de l'Accord de Don.

❖ **Premier draft du PISG**

Le consultant rédigera les autres parties du PISG selon le plan ci-dessus à partir des informations disponibles.

❖ **Validation du PISG**

Le consultant contribuera à l'organisation matérielle, la préparation et l'animation technique de deux ateliers de validation du draft du document du PISG. L'un avec le staff MCA-Bénin II, et l'autre avec les partenaires et parties prenantes du Programme. Ces ateliers dont il présentera les rapports aboutiront à la validation du draft du PISG.

❖ **Version provisoire du PISG**

Pour aboutir à ce résultat le consultant procédera à l'intégration des amendements au draft du PISG. La nouvelle version ainsi obtenue sera la version provisoire du PISG.

❖ **Version définitive du PISG**

La version provisoire du PISG soumise au MCC recevra de nouveaux amendements que le consultant devra intégrer pour en faire une version définitive.

8. LIVRABLES

Le tableau ci-après résume les livrables avec leurs dates d'échéance :

Tableau 1 : dates de soumission des livrables

N°	Livrables	Date de soumission du projet	Date de soumission du document final
1.	-Introduction -Analyse de la situation du genre et du volet social qui sous-tend les activités de l'Accord de Don	trois (3) semaines après la signature du contrat	Dans un délai de 05 jours après
2.	Draft du PISG	sept (7) semaines après la signature du contrat	Dans un délai de 05 jours après
3.	Rapport des ateliers de validation	onze (11) semaines après la signature du contrat	Dans un délai de 05 jours après
4.	Version provisoire du rapport du PISG	treize (13) semaines après la signature du contrat	Dans un délai de 05 jours après
5.	Version définitive du rapport du PISG	Quinze (15) semaines après la signature du contrat	Dans un délai de 05 jours après

Présentation des Livrables

Le Consultant devra présenter les livrables suivant l'échéancier indiqué ci-dessus. Tous les projets de livrables seront soumis sous forme électronique et en deux (02) exemplaires imprimés (versions provisoires et finales) au bureau du Chef de l'Intégration du Genre et de l'Inclusion Sociale. Tous les rapports seront soumis en Français.

Le Consultant devra soumettre au commanditaire les rapports provisoires de chacun des livrables pour validation et/ou adoption formelle avant leur finalisation.

9. PERIODE D'EXECUTION ET ECHEANCIER DE PAIEMENT

Période d'Exécution

Les services à fournir dans le cadre du présent contrat sont prévus pour être réalisés sur une période de quatre (04) mois calendaires.

Échéancier de Paiement

Le tableau suivant présente la liste des livrables qui sont attendus du Consultant, leur date de soumission, et les paiements y afférents.

Tableau 2 : Liste des Livrables et Paiements Correspondants

N°	Livrables	Date de soumission du document final	Paiement (% de la valeur du contrat) après acceptation/validation des rapports
1.	-Introduction -Analyse de la situation du genre et du volet social qui sous-tend les activités de l'Accord de Don	quatre (4) semaines après la signature du contrat	15% du montant du marché
2.	Draft du PISG	huit (8) semaines après la signature du contrat	25% du montant du marché
3.	Rapport des ateliers de validation	douze (12) semaines après la signature du contrat	15% du montant du marché
4.	Version provisoire du rapport du PISG	quatorze (14) semaines après la signature du contrat	25% du montant du marché
5.	Version définitive du rapport du PISG	seize (16) semaines après la signature du contrat	20% du montant du marché

Le Consultant doit savoir que le paiement des honoraires est conditionné par l'approbation de chaque livrable par l'entité MCA-Bénin II. Le Consultant doit avoir à l'esprit que tous les rapports seront considérés comme des projets jusqu'à leur examen et approbation par MCA-Bénin II. Le MCA-Bénin II devra coordonner les commentaires émanant d'autres structures intervenant dans la révision des rapports. Le consultant s'engage à exécuter sa mission dans les délais contractuels et le respect des règles de l'art.

10. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra être **titulaire d'un diplôme d'études supérieures** (minimum Bac plus 5 ans) en sciences sociales ou dans un domaine équivalent. Il devra disposer **d'au moins cinq (05) ans** d'expériences concrètes en élaboration et mise en œuvre de plan d'actions sociales, de lutte contre la pauvreté et/ou des fléaux sociaux intégrant des aspects d'inclusion sociale, d'équité et d'égalité de genre **dont au moins trois ans** en (i) en élaboration de cadre logique et de dispositif de suivi-évaluation correspondant, (ii) travaux de recherches qualitatives et quantitatives incluant des enjeux d'inclusion sociale et d'égalité de genre et (iii) en analyse sociale et de genre relative au secteur de l'énergie ou autre secteurs apparentés (eau, assainissement etc.).

Il doit en particulier justifier avoir réalisé au moins deux (2) plans d'intégration sociale et genre ou un document équivalent de complexité similaire.

En outre, il doit disposer des aptitudes spécifiques ci-après :

- disposer d'une capacité avérée en travail au sein d'équipes interdisciplinaires et d'interactions étroites avec des experts, des représentants gouvernementaux, la société civile, incluant les ONG et les organisations communautaires ;
- d'une excellente maîtrise de la langue française et de bonnes compétences rédactionnelles. La connaissance de l'anglais serait un atout;
- d'excellentes aptitudes de l'usage de l'outil informatique surtout les applications de Microsoft Word, Excel, Powerpoint.

11. Dossier de la candidature

Le dossier de la candidature doit être composé des formulaires ci-après renseignés par le consultant :

- Formulaire 1 : Lettre de soumission
- Formulaire 2 : CV
- Formulaire 3 : Expériences du consultant
- Formulaire 4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt.

12. EVALUATION DES CANDIDATURES

Un Consultant Individuel sera sélectionné par la méthode dite " Sélection des Consultants Individuels" telle que décrite dans les Directives de passation de Marchés de MCC disponibles sur le site web du MCC « www.mcc.gov ».

La procédure d'évaluation sera conduite comme suit :

- (i) **Formation du Consultant Individuel (20%):** Expert en inclusion sociale et intégration genre, titulaire d'un diplôme supérieur (Bac + 5) i) en sciences sociales ou dans une discipline équivalente.
- (ii) **Qualifications requises (55%):**
 - justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans en élaboration et mise en œuvre de plan d'actions sociales, de lutte contre la pauvreté et/ou des fléaux sociaux intégrant des aspects d'inclusion sociale, d'équité et d'égalité de genre;
 - justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans plusieurs aspects de l'inclusion sociale et de l'intégration du genre notamment (i) en élaboration de cadre logique et de dispositif de suivi-évaluation correspondant, (ii) dans des travaux de recherches qualitatives et quantitatives incluant des enjeux d'inclusion sociale et d'égalité de genre et (iii) en analyse sociale et de genre relative au secteur de l'Energie ou de l'Eau ou de l'assainissement ;
 - Avoir réalisé avec succès au moins deux (02) plans d'intégration socialise et genre ou un document équivalent de complexité similaire au cours des cinq dernières années ;
- (iii) **Aptitudes spécifiques (25%):**
 - Justifier d'une capacité avérée de travail au sein d'équipes interdisciplinaires et d'interactions étroites avec des experts, des représentants gouvernementaux, la société civile, incluant les ONG et les organisations communautaires :

- Avoir une excellente maîtrise de la langue française et de bonnes compétences rédactionnelles. La connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Disposer d'excellentes aptitudes de l'usage de l'outil informatique surtout les applications de Microsoft Word, Excel, Powerpoint.

En outre, MCA-Bénin II peut procéder à sa discrétion à la vérification des Références professionnelles du Consultant: A cet effet, le Consultant est invité à fournir au moins trois références comme requis au point 12 du formulaire 2, Curriculum Vitae, en prenant soin de renseigner leurs coordonnées, y compris une adresse courriel valide.

Il est à noter que la Preuve de toutes les qualifications et de l'expérience de travail professionnel indiqué dans le CV peut être demandée aux consultants.

A la discrétion de MCA-BENIN II, les trois Consultants Individuels qui ont obtenu le maximum de points, avec un minimum requis de 80 points, seront invités à une interview.

Interview des candidats

L'interview portera entre autres sur les aspects ci-après :

- ✚ Les expériences similaires passées
- ✚ Les Commentaires et suggestions du consultant sur les TdRs
- ✚ l'approche méthodologique de la mission,
- ✚ le plan de travail à proposer pour la mission.

Le Consultant Individuel qui obtient le maximum de points après les interviews sera invité à soumettre une proposition financière et à négocier le contrat sur la base des conclusions satisfaisantes de l'interview, si l'interview n'est pas satisfaisante, le MCA-Bénin II passera au consultant suivant.

13. INFORMATIONS, APPUI ET DOCUMENTS A FOURNIR

Toute la documentation nécessaire relative à l'Accord de Don sera mise à la disposition du Consultant. Ces documents devront inclure, sans toutefois s'y limiter :

- (a) **Accord de Don** signé le 09 septembre 2015; l'Accord de Don est également disponible sur les sites internet www.mcc.gov et www.ucf.bj
- (b) **Documents de MCC spécifiques à l'Inclusion Sociale et l'Intégration du Genre** : la Politique de MCC en matière d'égalité des sexes et d'intégration de l'approche genre, le document des directives de MCC en matière d'inclusion sociale et d'intégration du genre, le document de cadrage introductif du SGIP, le guide d'élaboration du Plan d'Intégration Social et Genre, les rapports d'analyse des contraintes et les rapports des études préalables ;
- (c) **Documents relatifs aux autres départements** : Le Plan d'Action de Réinstallation, les Directives de MCC sur l'environnement, la Politique de MCC pour le Suivi/Evaluation des Compacts et des Programmes de seuil, les Directives de MCC sur l'Analyse Economique et l'analyse des Bénéficiaires, les Directives de MCC en matière d'utilisation d'indicateurs communs, les plans de travail ;
- (d) **Autres rapports** : études relatives au système électrique du Bénin – Rapports d'Etude de Faisabilité Finale. Autres Etudes pertinentes. Rapport d'audit des Ressources Humaines de la SBEE. Rapport final validé de la phase diagnostique, Cabinet GECA-PROSPECTIVE, septembre 2013. Facilité d'Assistance Technique Energie Durable pour Tous (SE4ALL) Afrique Occidentale et Centrale, Bénin – Rapport final, février 2015.